



Madame Marylise Lebranchu
Ministère de la Fonction Publique
72 Rue de Varenne
75007 PARIS

Objet : PREAVIS DE GREVE DU 11 JUIN 2015

Lettre Recommandée avec A.R.

Paris, le 2 juin 2015

Madame la Ministre,

Le Syndicat National des Professionnels Infirmiers **SNPI CFE-CGC**, conformément aux articles L.2512-1 et suivants du Code du Travail, à la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983, appelle l'ensemble des professionnels de la Fonction Publique à un mouvement de grève :

jeudi 11 juin 2015

Ce préavis couvre la période du mercredi 10 juin 19h au jeudi 11 juin 24h.

Pour les revendications suivantes :

- Retrait des réformes de l'organisation du travail ;
- Respect des protocoles d'accords sur la RTT signés en 2002
- Maintien de l'indemnité exceptionnelle de compensation de la CSG

La circulaire 82-7 du 10 MARS 1982 stipule que le « service minimum, son importance et la détermination du nombre d'agents par catégorie de personnels appelés à l'assurer doivent être négociées dans chaque établissement. »

Le syndicat **SNPI CFE-CGC** est affilié à la CFE-CGC, organisation représentée au Conseil Commun de la Fonction Publique. Notre syndicat dépose ce préavis de grève en conformité avec l'article L 2512-2 du Code du Travail évoqué.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

Thierry AMOUROUX
Secrétaire Général du SNPI CFE-CGC